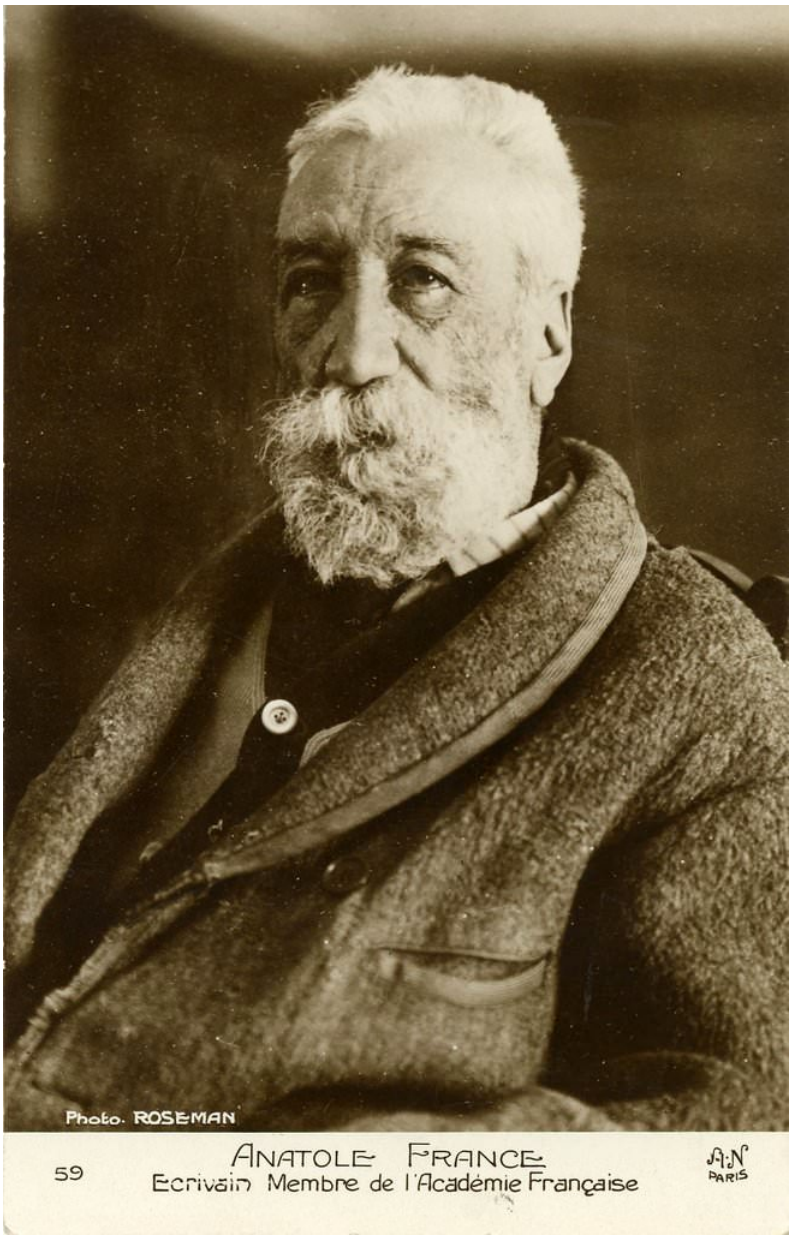
L’œuvre d’Anatole France : à la recherche d’une philosophie du monde par l’écriture du Désir.



Nous présentons ici notre thèse de doctorat de lettres présentée et soutenue publiquement le 22 juin 2001 et qui a obtenu la mention très honorable avec les félicitations.

<< Pourquoi ce site ? >> <<Boris Foucaud ?>>

<< Méthodologie de mise en ligne sous WordPress >>

<< Index Nominum >> << Index Rerum >> << Index Operum >>

Abonnez-vous au tableau Anatole France de PluMe d'EscaMpette sur Pinterest.

Naviguer dans la thèse

A gauche de cette page, vous trouverez un onglet avec le plan de thèse cliquable. Le plan est aussi en rappel en bas de page.

Intitulé

L'œuvre d'Anatole France : à la recherche d'une philosophie du monde par l'écriture du Désir.

Résumé

Nous menons une analyse des forces qui structurent l'œuvre littéraire d'Anatole France sous le jour original d'un concept-clé, le Désir. Celui-ci, central, renégocie catégoriquement le sens et l'architecture des textes franciens : cette instance encore peu étudiée organise toute la pensée de l'auteur, rendant une nouvelle cohérence à son œuvre. Le Désir détermine par l'écriture une morale, une herméneutique et une interprétation du monde particulières, qui engendrent une philosophie pressentant l'inconscient freudien et la phénoménologie de Husserl. La contribution francienne à l'histoire littéraire du XXème siècle demeure donc fondamentale.

Par une poétique inédite, malgré son apparent classicisme, et structurée par les finalités existentielles, sociopolitiques et éthiques issues du Désir, cette philosophie du monde est directement issue d'une écriture qui replace l'homme au centre de l'univers par la phénoménologie. L'entropie du temps, l'immensité de l'espace, la mort ainsi que tous les dogmes

inébranlables et terrorisants, entraînent une révolte ontologique de notre auteur. Anatole France, par le Désir de connaître le sens de l'existence humaine au-delà des voiles mensongers du monde, va recréer un univers signifiant et analysable par le mythe. Dialectiquement, cet univers dépassera les désespoirs issus de l'évolution darwinienne et donnera naissance à une philosophie du monde.

Par un scepticisme lucide issu du Désir, et non l'inverse comme il est traditionnellement admis, Anatole France nous emmène au cœur du monde par l'écriture d'un logos original et rendant à l'homme son honneur d'exister.

Jury

- DIRECTEUR DE THÈSE : M. Georges CESBRON, Professeur émérite à l'Université d'Angers
- RAPPORTEUR : M. René-Pierre COLIN, Professeur à l'Université Lumière, Lyon II
- RAPPORTEUR : M. Régis MIANNAY, Professeur à l'Université de Nantes
- EXAMINATEUR : M. Alain NERY, Professeur à l'Université d'Angers
- EXAMINATEUR : M. Jean ROUSSEL, Professeur émérite à l'Université d'Angers

Infos

- **Mots-clefs** : Anatole France, Désir, logos, révolte, philosophie du monde, phénoménologie, inconscient, femme, mythe, regard, scepticisme, gnose, utopie, réclusion, absurde
- **Discipline :** Littérature Française
- **Spécialité :** Littérature Française et Comparée. Écritures et images de la modernité
- **Labo d'accueil :** UPRES EA 922 – Centre d'études et de recherche sur
imaginaire, écritures et cultures (CERIEC)

- U.F.R. Lettres et Sciences Humaines d'ANGERS, 11, Boulevard Lavoisier, 49045 ANGERS CEDEX

Contact

- Boris Foucaud
- Annuaire des docteurs de l'université d'Angers (2000-2010) en PDF à télécharger

Introduction – Partie I – Partie II – Partie III – Conclusion

Mentions légales

© Boris Foucaud, tous droits réservés.

Cette thèse est inscrite au Fichier Central des Thèses de Nanterre et enregistrée à l'École Doctorale de l'Université d'Angers sous le matricule n°491 (Mars 2001). Aucune modification du texte ou de la mise en forme n'est donc permise, de quelque nature que ce soit, par quelque moyen que ce soit.

Cette thèse est protégée par la loi du 11 mars 1957, alinéas 2 et 3 de l'Article 4, qui n'autorise que des copies ou des reproductions réservées à un usage strictement privé et non destinées à une utilisation collective. De courtes citations sont permises dans un but d'exemple ou d'illustration, notamment dans le cadre d'un travail universitaire, à la condition expresse que la source et l'auteur soient mentionnés.

Toute reproduction partielle ou intégrale faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite (alinéa 1er de l'Article 40). Cette reproduction, par quelque procédé que ce soit, constitue donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal.

Cette thèse en archives ouvertes :
tel-01068782, version 1
http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01068782
oai:tel.archives-ouvertes.fr:tel-01068782